


# “IL N’Y AURA PAS de bain de sang social”

 L'opposition essaie d'effrayer le secteur selon le ministre wallon de l'économie, Pierre-Yves Jeholet

La semaine dernière a été particulièrement rude pour le ministre wallon de l'Économie Pierre-Yves Jeholet (MR) et sa réforme des aides à l'emploi (APE). Son projet a été attaqué à de nombreuses reprises. Une manifestation, composée de plusieurs milliers de personnes, a notamment eu lieu à Namur lundi dernier contre le projet.

Le parti socialiste et le syndicat FGTB sont dans le viseur du ministre. Pierre-Yves Jeholet estime qu'ils utilisent sa réforme à des fins politiques en faisant peur au secteur et aux travailleurs. “Les difficultés sont là pour être surmontées. Cette manifestation est une première. On constate tout de même que c'est aussi la première fois que le PS n'est plus dans une majorité au niveau régional. Le lien entre le parti socialiste et la FGTB joue évidemment sur le fait que pour certains, c'est plus une manifestation politique qu'autre chose. C'est aussi un moment délicat car il y a les élections communales. Donc certains comme le PS jouent sur les peurs par rapport aux employeurs et aux travailleurs. Par ailleurs, je comprends l'inquiétude des personnes du secteur par rapport à une réforme qui est ambitieuse, courageuse et qui pèse un milliard d'euros sur le budget de la région wallonne. C'est donc évidemment important. Je mesure l'inquiétude. Je rappelle que le budget est large-

ment maintenu. Donc quand j'entends parler de bain de sang social et des milliers de pertes d'emploi, je ne peux pas accepter cela.”

Malgré les remous de ces dernières semaines concernant la réforme, le ministre est toujours déterminé à la mettre en œuvre. “Ce que j'entends, y compris au sein du secteur, c'est que c'est une réforme indispensable. C'est important de responsabiliser les ministres fonctionnels. C'est un élément essentiel dans la réforme. Il faut aussi plus de transparence et d'équité comme tout le monde le dit. C'est tout l'enjeu de la réforme. C'est vrai qu'au niveau micro, par rapport aux méthodes de calculs, il peut y avoir quelques inquiétudes. Je serai à l'écoute. Je continue à concerter car on dit le contraire mais c'est faux. Le but est de rassurer tout le monde. Je ne peux pas continuer à accepter des contres vérités d'un syndicat FGTB et du PS qui se servent de la réforme politiquement”, explique Pierre-Yves Jeholet.

Thierry Bodson, secrétaire général FGTB-wallonne, expliquait ce lundi que la réforme amènerait à diminuer une quantité de services de qualité pour les Wallons ainsi qu'une perte d'emploi. Un argument que balaye le ministre Jeholet : “Justement, ça ne va pas être le cas. Le but c'est de responsabiliser

les ministres fonctionnels dans leurs politiques. Ça veut dire que par rapport aux besoins sociaux, le ministre fonctionnel aura des objectifs et des critères objectifs aussi. Cela veut dire qu'il pourra y avoir une réorientation vers des secteurs qui sont prioritaires, selon l'analyse. Personne ne peut nier aujourd'hui que l'attribution des points APE n'a pas été réalisée de façon toujours objective. Par exemple, quand je vois la disparité entre deux ASBL avec le même type de personnes à aider et d'activités, il y a donc des critères subjectifs qui sont intervenus.”

Le ministre de l'Économie estime aussi que sa réforme permet de prolonger des subventions qui arrivaient à échéance rapidement : “Je rappelle quand même un élément important. Il y a des tas de dispositions et de points APE attribués et limités dans le temps, notamment les points APE du plan Marshall. C'était très clair que c'était terminé le 31 décembre 2019. J'ai décidé de tenir compte de ces subventions-là et de les mettre dans l'enveloppe globale. J'aurais pu dire stop à ces environ 200 millions d'euros. Et là, j'aurais pu faire une énorme économie. Mais, je ne voulais pas mettre le secteur non-marchand et les pouvoirs locaux à rude épreuve.”

Richard De Wulf

## “IL EST LOGIQUE DE MAITRISER le budget des APE dans le temps”



Le ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet, rappelle l'objectif d'équilibre budgétaire

► Le passage en deuxième lecture de la réforme des Aides à l'emploi (APE) n'aura pas calmé les opposants au nouveau dispositif, comme l'a prouvé la manifestation de lundi dernier. Pour Pierre-Yves Jeholet, ministre wallon de l'Économie, cette réforme des APE est importante dans le contexte économique wallon: “Il y a 983 millions d'euros prévus en 2018 et on sera au-delà du milliard en 2019. Ce qui est vrai, c'est que c'est un budget qui a explosé depuis la sixième réforme de l'État et même avant. Il n'y a pas de limite pour le dispositif APE actuellement, et au fil du temps le budget a explosé. Il est indispensable de maîtriser budgétairement cela. Je rappelle que ce sont des aides structurelles à toute une série de secteurs. Ce sont des emplois subventionnés. À un moment donné on connaît déjà le nombre important de fonctionnaires au niveau

*régional. Et l'argent public des Wallons et des Wallonnes est largement mobilisé pour des emplois subsidiés, pour des emplois APE ou autre. C'est donc logique aussi d'avoir une maîtrise budgétaire dans le temps.”*

**LE MINISTRE** insiste également sur la trajectoire budgétaire à suivre pour expliquer en partie sa réforme: “Je rappelle que la situation budgétaire en Wallonie n'est pas facile. C'est un objectif indispensable. On doit revenir à l'équilibre en 2020. Dans le temps, la solidarité Nord-Sud va s'amoinrir. On est face à des responsabilités budgétaires. Indépendamment de ça, on n'est pas dans une réduction comme je l'entends et le lis. Moi, j'ai toujours dit qu'à la marge, il y a peut-être un CPAS ou une commune qui allaient perdre un peu de subvention. Cela ne signifie pas des pertes d'emploi.”

Pierre-Yves Jeholet avance aussi le matelas de 30 millions

d'euros afin de limiter les pertes de subventions qu'il estime marginales: “D'un point de vue macro, je confirme qu'il n'y aura pas de pertes d'emploi. Mais par contre, au niveau micro, ça pourrait poser des soucis à quelques petites ASBL. C'est pour cela qu'on a prévu un matelas de 30 millions d'euros pour corriger les problèmes qu'on pourrait rencontrer. Il devrait être suffisant. On a une trajectoire budgétaire et on sera au-dessus. Donc je devrai déjà trouver des moyens complémentaires pour financer la réforme. Par rapport aux modalités de l'utilisation du matelas, on doit encore définir ça au sein du gouvernement de façon équitable et que ça corresponde à des besoins prioritaires.”

Par exemple, une institution d'accueil pour personnes handicapées me paraît plus prioritaire qu'une ASBL consacrée à la pêche à la ligne.”

Richard De Wulf